



« Le panier de l'ANETH »
panier pour une agriculture naturelle et éthique

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES
Entre consommateurs et producteurs

Les consommateurs- adhérents de l'AMAP de l'Aneth s'engagent :

- financièrement par l'achat programmé à l'avance d'une partie des produits des producteurs associés dans l'AMAP, suivant un calendrier et des modalités définies en commun ;
- économiquement et moralement par la solidarité avec les agriculteurs producteurs dans les aléas de la production : partage des risques et des « bénéfices naturels » ;
- associativement par leur participation à la vie de l'AMAP : gestion des souscriptions, organisation de la distribution, communication et animation.

Les producteurs- adhérents de l'AMAP de l'Aneth s'engagent :

- techniquement et économiquement à fournir des produits de bonne qualité organoleptique, environnementale et sociale, selon des modalités définies en commun avec les consommateurs ;
- éthiquement en assurant la transparence sur le fonctionnement de l'exploitation, les méthodes de production, l'origine et la traçabilité des produits, la situation économique et l'alerte sur les éventuelles difficultés
- associativement par leur participation, dans la mesure de leurs moyens et disponibilités, à la vie de l'AMAP: organisation de la distribution, rôle pédagogique, animation, information, ...

Le consommateur,

Le 8/2/2008

Les producteurs, JP Guérin – JM Bole – E Chatelain

